Version 4 EU+BE+FR+LU

Date: 01/07/2014

Remplace: 02/09/2013



EMENDO M

Date d'impression: 03/11/2014

Page: 1/9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit EMENDO M

Matière(s) active(s) Mancozeb et Valiphénalate

Type de formulation WG (granules dispersibles dans l'eau)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Fongicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Belchim Crop Protection NV/SA

Technologielaan 7 B-1840 Londerzeel Tel. +32 (0)52 30 09 06 Fax +32 (0)52 30 11 35 e-mail: info@belchim.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence Centre Antipoison (Bruxelles) : +32 (0)70 245 245

+24 h numéro d'appel d'urgence : +32 (0)14 58 45 45

SECTION 2: Identification des dangers (*)

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 DSD/DPD

L'indication de danger Xn, Nocif

N, Dangereux pour l'environnement Effets néfastes sur la santé R43 Peut entraîner une sensibilisatio

Effets néfastes sur la santé R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

humaine R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Danger pour l'environnement R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.1.2 CLP:

Symbole: GHS 07, GHS08, GHS 09

Mention d'avertissement Attention

Effets néfastes sur la santé Skin Sens 1 : Peut provoquer une allergie cutanée.

humaine Repr 2 : Susceptible de nuire au fœtus.

Danger pour l'environnement Aquatic Acute 1 : Très toxique pour les organismes aquatiques. (M=1)

Aquatic Chronic 1 : Très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets

néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.2 CLP

Pictogramme de danger







Mention d'avertissement : Attention

H-phrases H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

EMENDO M

Version 4 EU+BE+FR+LU

Date: 01/07/2014

Remplace: 02/09/2013

Date d'impression: 03/11/2014

Page: 2/9



P-phrases P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau

et au savon.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 : Éliminer le contenu/récipient en accord avec la règlementation locale

EUH-phrases EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé

humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers Pas de substance vPvB dans le mélange.

Pas de substance PBT dans le mélange.

Pas d'autres danger.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants (*)

3.2. Mélanges

Substances dangereuses	Teneur en % (m/m)	REACH Numéro	Numéro CAS/ Einecs/ Index CE	Classification selon DSD/DPD (symboles / R- phrases) ⁽¹⁾	Classification selon CLP ⁽²⁾
Mancozeb	58-65	-	8018-01-7 / - / 006- 076-00-1	Xn, N R63 - R43 - R50	Skin Sens. 1 : H317 Repr. 2 : H361d Aquatic Acute 1 : H400 (M=10)
Valiphénalate	5-7	-	283159-90-0/-/-	N R51/53	None
Alkyl naphtalen sulphonate, sodium salt	1-3	-	-/-/-	Xi R37/38-R41	Not available

⁽¹⁾ Pour le texte intégral des phrases R: voir autres sections et section 16

SECTION 4: Premiers secours

En cas de contact avec la peau

En cas d'inhalation

En cas d'ingestion

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de

poussière ou de fumées provenant de sur chauffage ou de combustion.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un

médecin.

En cas de contact avec les yeux Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'œil intact. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

⁽²⁾ Pour le texte intégral des phrases H: voir autres sections et section 16

Version 4 EU+BE+FR+LU

Date: 01/07/2014

Remplace: 02/09/2013

EMENDO M

Date d'impression: 03/11/2014

Page: 3/9

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Sensibilisation Risques: effets sensibilisants

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Pas de traitement spécifique.

Centre Antipoison (Bruxelles): +32 (0)70 245 245 +24 h numéro d'appel d'urgence : +32 (0)14 58 45 45

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Movens d'extinction

Appropriés Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions appropriés locales et à

l'environnement voisin.

Eau

Dioxyde de carbone (CO2) Mousse

Produit sec

Inappropriés Aucun

5.2 Dangers particuliers

Eviter d'inhaler les vapeurs qui, à des températures élevées, peuvent contenir des

substances toxiques telles que le H₂S, CS₂, SOx, COx, NOx et HCl.

Ne pas inhaler explosion et les gaz de combustion. La combustion produit une

épaisse fumée.

5.3 Conseils aux pompiers

Méthode d'intervention Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les

canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être

éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Protection des intervenants En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire spécial pour le

personnel autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Assurer une

ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités

compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voire sections 3 et 13

Version 4 EU+BE+FR+LU

Date: 01/07/2014

Remplace: 02/09/2013

-Crop Protection-

EMENDO M

Date d'impression: 03/11/2014

Page: 4/9

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation des vapeurs et

aérosols.

Voir également la section 8 pour les équipements de protection recommandés. Mesures d'hygiène

Ne pas manger ou boire pendant le travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant

la manipulation. Se laver les mains après utilisation.

Les vêtements contaminés doivent être modifiés avant d'entrer dans une zone de

restauration.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Tenir hors de portée des enfants.

Conserver à l'écart des aliments, boissons y compris ceux pour animaux.

Conserver dans un local ignifugé.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé, selon la règlementation nationale ou locale. Maintenir à distance de toute source d'humidité, de chaleur,

d'ignition.

Mancozeb:

Matériaux de stockage Conserver dans l'emballage d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

8.1 Paramètres de contrôle

Contrôles d'exposition lies à la

protection de l'environnement

Fongicide pour l'agriculture

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Valeur limite pour le temps moyen pondéré journée de 8 heures. (ACGIH standard): TLV TWA: 5 (limite supérieure) 8.2. Contrôles de l'exposition Contrôles techniques approppriés Assurer une ventilation adéquate. Mesures de protection individuelle - Hygiène À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. - Protection des yeux/du visage Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale - Protection des mains/de la peau Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. - Protection respiratoires Pas nécessaire pour une utilisation normale. En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué. Dans le cas où la concentration de la poudre

dépasse 10 mg/m³ le masque anti-poussière est recommandé.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

compétentes conformément aux dispositions locales.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Propriétés physiques et chimiques essentielles

État Physique : granulés Couleur: iaune

Version 4 EU+BE+FR+LU

Date: 01/07/2014

Remplace: 02/09/2013



EMENDO M

Date d'impression: 03/11/2014

Page: 5/9

Odeur : Peu aromatiques pH du mélange Pas applicable Point de fusion/point de congélation Point initial d'ébullition/intervalle Pour aromatiques Pas applicable Non applicable

d'ébullition :

Point d'éclair Donnée non disponible

Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité Non inflammable (la température d'auto-inflammation = 382 ° C)

Limites supérieures/inférieures Non applicable

d'inflammabilité:

Limites supérieures/inférieures Non applicable

d'explosivité

Pression de vapeur : Non applicable
Densité de vapeur: Non applicable
Densité en vrac 640 g/L
Solubilité Dispersable

Coefficient de partage n-octanol/eau Pow >3 (pH-range 4-7-9)

Température de décomposition
Viscosité
Propriétés explosives
Propriétés comburantes

Non déterminée
Non applicable
Aucune
Aucune

9.2 Autres informations Pas de données

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 RéactivitéStable en conditions normales d'utilisation **10.2 Stabilité chimique**Stable en conditions normales d'utilisation

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Note: Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter 10.5 Matières incompatiblesDonnée non disponible
Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

La combustion peut produire des gaz/vapeurs dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Sur mélange

General Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de nuire au fœtus. LD₅₀ (rat) > 5000 mg/kg b.w LD₅₀ (rat) > 5000 mg/kg b.w

Toxicité aiguë par inhalation Pas applicable

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Légèrement irritant, Pas de classification nécessaire.
Légèrement irritant, Pas de classification nécessaire.

oculaire:

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sensibilisation

Sur substance Mancozeb

Toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par voie cutanée

Cancérogénicité Pas des effets
Mutagénicité Pas des effets
Toxicité pour la reproduction Repr 3 R63
Repr 2 : H361d

Version 4 EU+BE+FR+LU

Date: 01/07/2014

Remplace: 02/09/2013



EMENDO M

Date d'impression: 03/11/2014

Page: 6/9

Sur substance Valiphenalate

Toxicité aiguë par inhalation LC₅₀ (rat) =3.118 mg/l air (rat) (max. concentration réalisable)

Cancérogénicité Non classé Mutagénicité Pas des effets

Tératogenicité Pas des effets tératogènes

Toxicité pour la reproduction Pas des effets

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Sur mélange

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Toxicité aiguë

Poissons: Oncorhynchus mykiss (96h) $C_{50} = 1.1 \text{ mg/L}$ Crustacés: Daphnia magna (48h) $EC_{50} = 4.5 \text{ mg/L}$ Algues/plantes aquatic: Pseudokirchneriella $EbC_{50} = 0.11 \text{ mg/L}$ Subcapitata (72h) $ErC_{50} > 0.2 \text{ mg/L}$

Toxicité aquatique chronique

Poissons: Oncorhynchus mykiss (28 d) NOEC = 0.15 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données

12.3. Potentiel de bioaccumulation Considérer comme très bas

12.4. Mobilité dans le sol Pas de données

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni

bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.6. Autres effets néfastes None

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit

ou le récipient utilisés.

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise

d'élimination des déchets agréée.

Emballage contaminé Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport routier (RID/ADR)

Nom d'expédition correct Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solid, n.s.a. (mancozeb)

Numéro ÓNU 3077
Classe(s) de danger pour le transport 90
Etiquette de danger 9
Classe 9
Code M7
Groupe d'emballage III

Transport par mer (IMO/IMDG)

Version 4 EU+BE+FR+LU

Date: 01/07/2014

Remplace: 02/09/2013



EMENDO M

Date d'impression: 03/11/2014

Page: 7/9

Nom d'expédition correct Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solid, n.s.a. (mancozeb)

Numéro ONU 30° Classe(s) de danger pour le transport 90 Groupe d'emballage III Dangers pour l'environnement Si

Transport aérien (OACI/IATA)

Nom d'expédition correct Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solid, n.s.a. (mancozeb)

Numéro ÓNU 30 Classe 9 Groupe d'emballage III

SECTION 15: Informations réglementaires (*)

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas de données

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de données

SECTION 16: Autres informations

Classification et l'étiquetage selon DSD/DPD: Belgique

Symbole(s) de danger Xn, Nocif

N, Dangereux pour l'environnement

Phrases R R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'eff ets néfastes pour l'enfant. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des eff ets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S23 Ne pas respirer les aérosols.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes

précautions d'usage.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer

l'emballage ou l'étiquette.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fi

che de données de sécurité

Phrases SP SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée

par rapport aux points d'eau (voir mesures anti-dérive).

SPo Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de

pulvérisation ne soit complètement sec.

SPo2 Laver tous les équipements de protection après utilisation.

Classification et l'étiquetage selon DSD/DPD: France

Symbole(s) de danger Xn, Nocif

N, Dangereux pour l'environnement

Version 4 EU+BE+FR+LU

Date: 01/07/2014

Remplace: 02/09/2013



EMENDO M

Date d'impression: 03/11/2014

Page: 8/9

Phrases R R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'eff ets néfastes pour l'enfant. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des eff ets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S S23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à

indiquer par le fabricant).

S24 Éviter le contact avec la peau. S37 Porter des gants appropriés.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la

fiche de données de sécurité.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la

fiche de données de sécurité.

Phrases SP SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le

matériel d'application près des eaux de surface. / Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de

50 mètres par rapport aux points d'eau.

Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5

mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Délai de rentrée sur la parcelle : 48 heures après traitement.

Abréviations:

R-phrases: R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes

à long terme pour l'environnement aquatique.

H-phrases: H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Classe: Aquatic Acute 1: Toxicité aquatique aigüe catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Toxicité aquatique chronique catégorie 1

Skin Sens 1: Sensibilisant cutané catégorie 1 Repr 2: Toxique pour la reproduction catégorie 2

Sources des données utilisées : Dossier Belchim Crop Protection NV

FDS des ingrédiets Base de données ESIS

Mise à jour: Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page).

Les sous-titres et les textes modifiés par rapport à la version antérieure, sont

marqués d'un astérisque (*)

Dénégation de responsabilité. Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette fiche de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Version 4 EU+BE+FR+LU

Date: 01/07/2014

Remplace: 02/09/2013

BELCHIM -Crop Protection—

EMENDO M

Date d'impression: 03/11/2014

Page: 9/9

Cette fiche de données de sécurité est conforme au EC Règlementation 1907/2006 (REACH) et son ajustement 453/2010, Directive 67/548/EEG, 1999/45/EG (DSD/DPD) et EC Règlementation 1272/2008 (CLP) en EC Règlementation 1107/2009 (PPP).

Fin du document.